

PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

A. PROPOSITION: Inclusion d'*Aquila clanga* à l'Annexe I

B. AUTEUR: Gouvernement de la République de Hongrie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1 Classe	Aves
1.2 Ordre	Falconiformes
1.3 Famille	Accipitridae
1.4 Genre/espèce/sous-espèce	<i>Aquila clanga</i> (Pallas) 1811, monotypique
1.5 Nom vernaculaire (français)	Aigle criard

2. Données biologiques

2.1 Répartition

L'espèce est répartie sur une aire étendue mais fragmentée allant d'Europe de l'Est jusqu'à l'Asie centrale et la Chine. L'aire d'hivernage est également étendue d'Afrique sub-saharienne à l'Asie du Sud (à l'est, jusqu'au Vietnam et au Cambodge).

2.2 Population

La population mondiale n'est pas connue, la population européenne est estimée à 860 - 1 100 paires (Tucker et Heath 1994). Elle vit à des densités extrêmement basses et décline fortement au moins dans les parties occidentales de son aire.

2.3 Habitat

L'espèce préfère se reproduire dans les forêts humides bordant les champs humides, les tourbières et les marécages et d'autres zones humides principalement dans les terres basses, parfois jusqu'à 1 000 mètres.

2.4 Migrations

L'espèce est très migratrice, la direction principale de migration étant nord-sud. L'espèce se retrouve en nombre considérable à certains "goulots" importants pour les rapaces migrateurs, comme le Bosphore et le col de Borcka en Turquie, en Israël et le Sinaï en Egypte.

3. Menaces

3.1 Menaces directes

L'espèce est assez sensible à la nuisance surtout près des sites de nidage. La destruction des nids et la chasse ont également lieu dans certaines parties de l'aire de répartition, et la chasse est spécialement importante au Moyen-Orient.

3.2 Destruction de l'habitat

Une menace essentielle pour l'espèce est la gestion intensifiée des forêts et le drainage des zones humides dans les zones de reproduction. Ces activités vont probablement augmenter dans le futur avec les changements des modes d'utilisation et de propriété de la terre en Europe de l'Est (Collar *et al.* 1994).

3.3 Menaces indirectes

Inconnues.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

La chasse est une menace très importante au cours du passage. Le développement d'infrastructures sur les sites de passage pourrait être un problème dans le futur.

3.5 Exploitation nationale et internationale

Sans objet.

4. Situation et besoins de protection

4.1 Protection nationale

Pas d'information disponible.

4.2 Protection internationale

L'espèce est énumérée à l'annexe I à la Directive de la CEE sur la conservation des oiseaux sauvages (79/409/CEE) et à l'annexe II à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne).

Etat mondial de conservation : vulnérable (critère de l'UICN C2a).

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

BirdLife International prépare un plan d'action international pour l'espèce, avec le soutien du fonds LIFE de l'Union européenne. Très peu de sites de reproduction et d'hivernage bénéficient actuellement d'une protection dans cette vaste aire de répartition.

Les mesures nécessaires de conservation peuvent inclure la protection légale totalement appliquée sur toute l'aire, la prévention de nuisances et de la chasse dans tous les États de l'aire de répartition et la protection des principaux sites de reproduction, d'hivernage et de repos et des mesures à grande échelle de conservation de l'habitat pour prévenir la dégradation des habitats (principalement les forêts humides).

5. États de l'aire de répartition (parties et signataires de la Convention en gras)

L'espèce a une aire de reproduction extrêmement fragmentée comprenant Bélarus, Chine, **Finlande**, **Inde**, République islamique d'Iran, Kasakstan, Lettonie, République de Moldova, Mongolie, **Pakistan**, **Pologne**, Roumanie, Russie, Ukraine.

Le passage et l'hivernage ont lieu en Afghanistan, **Allemagne**, **Arabie Saoudite**, Bangladesh, Bulgarie, Cambodge, Emirats arabes unis, Ethiopie, **France**, **Grèce**, **Hongrie**, **Royaume-Uni** (Hong Kong), Irak, **Israël**, **Italie**, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Malaisie, **Maroc**, Myanmar, Népal, Oman, **République Tchèque**, Singapour, **Slovaquie**, **Suède**, Thaïlande, Turquie, Vietnam, Yémen.

Proposition I/15

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques supplémentaires

8. Références

Collar, N.J., Crosby, M.J. and Stattersfield, A.J. (1994) *Birds to Watch 2: the world list of threatened birds*. Cambridge, U.K.: BirdLife International.

Tucker, G.M. and Heath, M.F. (1994) *Birds in Europe: their conservation status*. Cambridge, U.K.: BirdLife International.